

Hermina Danses

Fiche d'inscription aux cours de danse orientale et tzigane Saison Septembre 2019 – Juin 2020

Les cours ont lieu du 9 septembre 2019 au 13 juin 2020 (date du gala de fin d'année),
sauf pendant les vacances scolaires.

- Des heures de cours supplémentaires pourraient être proposées la semaine du 13 juin juste avant le gala. Dans ce cas, ces cours supplémentaires seront à régler pour couvrir les frais de salle et de la prestation de la professeure de danse.

JE CHOISIS MON COURS PARMIS LES 3 NIVEAUX DE COURS HEBDOMADAIRES PROPOSÉS

(Durée de chaque cours : 1 h 15)

Pour les 19 dates de stages proposés le WE en danse orientale et tzigane des Balkans,
consulter le site www.hermina-danse.com

LIEU : Moana Studio – 12 rue Louis Kérautret-Botmel à Rennes

- Cours Débutantes en danse orientale : le jeudi de 18 h 00 à 19 h 15
- Cours Intermédiaires (minimum 2 ans de danse) : le lundi de 20 h 15 à 21 h 30
- Cours Avancées (minimum 4 ans de danse) : le lundi de 19 h 00 à 20 h 15

VOS COORDONNEES

NOM : _____ PRENOM : _____ AGE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE _____

TEL PORTABLE : _____

EMAIL (*votre meilleure adresse mail*):
 _____ @ _____

NOM PROFIL FACEBOOK (Pour vous intégrer au groupe d'échanges privé sur Messenger)

Nombre d'année de danse avec Hermina : _____

Etes-vous étudiante ou au chômage ? OUI – NON **(RAYEZ LA MENTION INUTILE)**

Participerez-vous au gala de fin d'année ? OUI – NON

Vous engagez-vous à investir dans un costume de danse à l'occasion du gala de fin d'année ?
 OUI - NON

Acceptez-vous d'être prise en photo pendant les activités de danse proposées par Hermina
 OUI – NON

Etes-vous intéressée par des stages de danse le WE ? OUI – NON

De façon ponctuelle ou mensuelle ? PONCTUELLE - MENSUELLE

Si OUI, de la danse orientale ou de la danse tzigane ? Danse Orientale – Danse Tzigane

Si OUI, plutôt le samedi ou le dimanche ? SAMEDI - DIMANCHE

REGLEMENT

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de « Hermina ADEM » à l'adresse suivante : Hermina ADEM – 21 square du Haut Blosne – 35200 RENNES. Il est possible de régler jusqu'à 4 fois (sans frais pour le règlement en 2 fois, frais comptables pour les règlements en 3 ou 4 fois), dès lors que **tous les chèques sont établis d'un seul coup lors de votre inscription** (premier chèque encaissé à l'inscription, puis chèques suivants encaissés fin de mois). Merci d'apporter votre règlement au premier cours. Aucune inscription ne sera effectuée sans le règlement.

Si les chèques ne sont pas à vos nom et prénom, merci de préciser vos NOM et PRENOM au dos des chèques !

Dispositions générales pour tous les créneaux :

- L'inscription vous donne accès aux cours de septembre 2019 à juin 2020 et à un tarif privilégié aux stages et événements organisés par Hermina ADEM.
- Vous bénéficiez de 25% de réduction pour l'inscription à un second cours, ou d'un second membre de votre famille à un cours.

TARIFS SAISON 2019-2020

- Tarif normal : 290 € TTC ou 2 X 145 € ou 3 X 100 € ou 4 X 80 €
- Tarif réduit (étudiants, scolaires, chômeurs) : 275 € TTC ou 2 X 137,50 € ou 3 X 95 € ou 4 X 74 €
- Tarif Cours Enfants : 195 € TTC ou 2 X 97,50 € ou 3 X 70 € ou 4 X 55 €

COCHEZ LES CASES AVANT DE SIGNER :

Je reconnais être apte physiquement et ne pas présenter de contre-indication à la pratique de la danse orientale. J'apporte un certificat médical au premier cours.

Le règlement fait office d'inscription définitive et de réservation de ma place au cours pour l'année scolaire 2019/2020, du 9 septembre 2019 au 13 juin 2020 (pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés). Des cours supplémentaires pourront m'être proposés par Hermina ADEM dans le cadre de répétitions supplémentaires, juste avant le gala de fin d'année, pour les élèves qui en ressentent le besoin, avec prise en charge des frais de réservation de la salle et de la prestation de la professeure.

Les chèques sont bien à mes nom et prénom. Sinon, ils sont bien mentionnés au dos des chèques.

J'ai bien pris connaissance et accepte les conditions générales de vente dont je conserve une copie. J'ai compris que cette fiche d'inscription fait office de contrat entre moi et la professeure de danse Hermina ADEM.

Je cède mon droit à l'image à la professeure de danse Hermina ADEM, dans le cadre exclusif des cours, stages, galas de danse et leur promotion. Je dois avertir AVANT mon inscription, la professeure de danse Hermina ADEM, d'un refus d'utilisation de mon image.

DATE :

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE :
(ou de ses parents pour les mineures)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Cette fiche d'inscription fait office de contrat entre le signataire – l'élève inscrite au cours ou son représentant légal (si mineure) – et la professeure de danse Hermina ADEM (statut microentreprise).
2. L'inscription est ouverte aux personnes ne présentant aucune contre-indication à la pratique de la danse orientale. Un certificat médical devra être donné lors du premier cours.
3. Toutes les informations relatives à l'élève (nom, prénom, email, portable, compte Facebook) communiquées lors de l'inscription sont protégées et exclusivement réservées à la professeure de danse Hermina ADEM. Elles ne seront en aucun cas communiquées à l'extérieur. Elles serviront exclusivement pour communiquer à l'élève inscrite les informations relatives aux cours et aux diverses activités organisées par la professeure de danse.
4. Un cours d'essai gratuit est proposé aux nouvelles adhérentes du cours choisi, dans la limite des places disponibles. La totalité de l'inscription devra être réglée immédiatement après le cours d'essai afin d'assurer sa place dans le cours.
5. Après règlement du cours d'essai, l'inscription annuelle devient définitive. Aucun remboursement de la somme réglée pour le cours annuel ne pourra être réclamé et pour quelque raison que ce soit. L'inscription de l'élève rentre dans un quota d'élèves maximum à ne pas dépasser en cours, quota calculé en fonction de la superficie de la salle de danse. Une liste d'attente peut être établie.
6. L'inscription partielle (par cours, au trimestre ou au semestre) n'est pas possible. L'inscription annuelle couvre la période du 9 septembre 2019 au 13 juin 2020. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
7. L'élève peut régler jusqu'à 4 fois par chèque selon les modalités mentionnées dans la fiche d'inscription. Dans le cas d'un règlement en plusieurs fois, celui-ci doit être effectué en totalité le premier jour de l'inscription, avec mention de la date souhaitée d'encaissement au dos de chaque chèque. Précision : le dispositif Sortir ! n'est pas appliqué à la microentreprise.
8. L'élève inscrite aux cours bénéficie d'un tarif privilégié pour tous les stages de danse ou autres événements organisés par la professeure de danse Hermina ADEM de septembre 2019 à août 2020. L'élève est prioritaire lors des inscriptions et est la première informée des dates de chaque événement, avant toute communication publique (danse, danse thérapie, séminaires, conférences etc.).
9. En cas d'absence du professeur, le cours sera reporté à une date ultérieure. Dans ce cas, les élèves seront prévenues par mail et/ou téléphone. Un cours pourra être en effet reporté en cas de maladie ou de contraintes professionnelles exceptionnelles du professeur.

- 10 Le gala de fin d'année aura lieu le 13 juin 2020 à la Maison des Associations de Rennes située 6 Cours des Alliés. **La participation au gala n'est pas obligatoire.** L'élève qui participera au gala de fin d'année devra obligatoirement se doter d'un costume de danse en adéquation à la demande de la professeure pour le gala. Des propositions seront faites par la professeure de danse pour trouver le costume le plus adapté au budget de l'élève et pour un rendu semi-professionnel sur scène.
- 11 La professeure de danse pourra utiliser les photos et vidéos de ses élèves, en solo ou en groupe, dans le cadre exclusif des cours, stages, galas de danse et de leur promotion. L'élève cède totalement son droit à l'image durant les activités proposées par Hermina ADEM. Elle doit avertir à l'avance, et avant de s'inscrire, la professeure de danse en cas de refus d'utilisation de son image.
- 12 Les élèves qui le souhaitent pourront présenter un travail chorégraphique personnalisé ou en groupe lors du gala de fin d'année. Il est alors demandé aux élèves de soumettre la chorégraphie le plus tôt possible à la professeure de danse. En effet, les chorégraphies des solistes devront être acceptées par la professeure. Un temps est nécessaire pour bénéficier du coaching chorégraphique personnalisé du professeur de danse qui pourra se faire, moyennant un coaching payant, en dehors des horaires du cours (prise en charge par l'élève soliste des frais de réservation de la salle et du coaching privé). Le coaching chorégraphique est payant et exclusivement réservé aux élèves inscrites en cours de danse avec Hermina ADEM. Il est payable à l'heure et à l'avance. Les élèves pourront présenter leurs chorégraphies et les travailler avec la professeure de danse soit avant, soit après l'heure habituelle de leur cours. Le nombre de chorégraphies personnalisées est déterminé en fonction du temps disponible pour le gala, qui ne doit pas dépasser 1 h 30 de spectacle en tout. En général, le coaching chorégraphique se fait en 2 ou 3 séances.
- 13 Les cours de danse ne peuvent être filmés sans l'autorisation de la professeure de danse. Une vidéo récapitulative du travail effectué pendant le cours pourra être prise en fin de cours et transmise sur les groupes Messenger créés pour chaque niveau de cours, ou par mail pour les élèves ne possédant pas de compte Facebook. Ces vidéos ne pourront être utilisées que dans le cadre d'une utilisation privée. Aucune vidéo ne pourra circuler sur les réseaux sociaux sans l'autorisation de la professeure de danse.
- 14 Les chorégraphies apprises pendant les cours rentrent dans le cadre de la propriété intellectuelle et artistique de la professeure de danse Hermina ADEM. Dans ce cadre juridique et par respect pour le travail de création, les chorégraphies enseignées ne pourront pas être utilisées par une autre professeure de danse à des fins professionnelles sans l'autorisation de la professeure de danse. De même, elles peuvent être présentées par une danseuse professionnelle ou une autre professeure de danse en public, à condition que le nom de la chorégraphe soit mentionné.
- 15 La bonne ambiance des cours est très importante aussi bien pour la professeure de danse que pour les élèves. C'est pourquoi la professeure de danse se réserve le droit d'exclure toute élève qui, par un comportement non respectueux (propos ou comportement injurieux ou non adaptés), porterait atteinte au bon maintien du cours. Aucun remboursement du cours ne pourra alors être exigé.



Dans le cadre du RGPD, j'accepte que mon adresse mail soit enregistrée et utilisée par Hermina ADEM pour m'informer en exclusivité de la promotion de ses cours, stages, séminaires, événements qu'elle organise, ainsi que toutes ses offres.